

**VILLE D'EU**  
**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Délibération N° 2024/196/DEL/7.1**

**Séance du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 1<sup>er</sup> octobre, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

**Présents :** M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, Mme CHAVES Hélène, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. DUCHAUSSOY Joël, Mme THERIN Aurélie, M. MANGEON Stéphane, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse par M. BARBIER Michel, Mme BOUQUET Marie-Odile par M. DENEUFVE Gilbert, M. ACCARD Stéphane par Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice.

**Absent :**

**Le secrétariat a été assuré par :** M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 25/09/2024	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 24	Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES – BUDGET VILLE**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée la décision budgétaire modificative sur le budget Ville, comme suit :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
2031 chapitre 041 - Frais d'études	500,00	O24 - Produits des cessions	48 100,00
2031 pr 202 - Etude Hôtel Dieu	48 000,00	13251 pr 212 - CCVS rénovation terrain de rugby	68 790,00
2031 pr 202 - Etude Chapelle des malades	29 000,00	238 chapitre 041 - Avances versées	500,00
20422 pr 160 - Aides aux travaux aux personnes privées (OPAH-RU)	20 000,00	28041782 - Bâtiments et installations	603,58

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 076-217602556-20241001-2024196ADEL-DE



2313 pr118 - Travaux Bâtiments classés	43 890,00	2805 - C	
		28121 - Plantations d'arbres	38,63
		28128 - Autres agencements	96,55
		281314 - Bâtiments culturels	233,82
		281318 - Autres bâtiments publics	1 044,44
		281351 - Bâtiments publics	565,28
		28138 - Autres constructions	159,05
		28152 - Installations de voirie	558,45
		281568 - Autre matériel d'incendie	177,53
		281578 - Autre matériel technique	199,22
		281828 - Autres matériels de transport	1 669,46
		281838 - Autre matériel informatique	86,05
		281841 - Matériel de bureau	60,79
		281848 - Autres matériels de bureau	410,37
		28188 - Autres	3 287,55
<b>TOTAL</b>	<b>141 390,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>141 390,00</b>

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
611 - Contrat se prestations de services (ingénierie OPAH-RU)	12 000,00	74111 - Dotation forfaitaire des communes	-8 221,00
64171 - Rémunérations apprentis	10 000,00	741121 - Dotation de solidarité rurale	33 676,00
64162 - Emplois d'avenir	10 000,00	732221 - Fonds de péréquation	6 833,00
64131 - Rémunération non titulaire	10 238,00	7472 - Subventions Région	8 500,00
6811 - Dotations aux amortissements	24 000,00	7473 - Subventions Département	8 000,00
65748 - Subvention associations diverses	5 200,00	7484 - Dotation de recensement	13 450,00
65748 - Subvention Hand Ball Club de EU	1 500,00	744 - FCTVA	4 000,00
65748 - Subvention Amicale du personnel Communal	7 433,00	73215 - Reversements conventionnels de fiscalité	5 200,00
65748 - Subvention Heures Musicales	400,00		
65748 - Le Mur de la Manche	500,00		
65748-Subvention Texas Holden	200,00		
65748- Subvention Bibliothèque	2 140,00		

d'EU			
65748 - Subvention associations diverses	-12 173,00		
<b>TOTAL</b>	<b>71 438,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>71 438,00</b>

Envoyé en préfecture le 04/10/2024  
 Reçu en préfecture le 04/10/2024  
 Publié le  
 ID : 076-217602556-20241001-2024196ADEL-DE

SLOW

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour la décision budgétaire modificative sur le budget Ville,

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance  
 Le Maire,  
 Michel BARBIER

Le secrétaire de séance,  
 Samuel RUELLOUX

